

1 621 pages de délibérations pour le Conseil Départemental de Vaucluse



Deux heures et quart de débats pour 35 délibération en 2 tomes avec, en prime, un 3e dossier sur le schéma départemental de développement Touristique... soit 1 621 pages, un millier de plus que 'A promised land', les mémoires de l'ancien président américain, Barack Obama...

La dernière séance publique du Département a débuté, à la demande du président Maurice Chabert, par une minute de silence à la mémoire des victimes de la Tempête Alex dans les Vallées de la Roya, de la Tinée et de la Vésubie ainsi que de la décapitation du professeur Samuel Paty devant son collègue, en octobre.



Ecrit par Andrée Brunetti le 23 novembre 2020

D'entrée de jeu, dès le 1er texte proposé aux élus, une subvention de 350 000 € de soutien aux territoires de Vaucluse, l'élue écologiste Sylvie Fare a dénoncé, une fois de plus, « une atteinte à la bio-diversité ». Le vice-président Thierry Lagneau a tranquillement répondu que « Le département permet aux communes concernées d'acquérir des véhicules électriques et de procéder à des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux ».

Sécurisation des routes et regroupement des services

Avec le produit des amendes de police perçues au titre des infractions routières, 1,32 M€ seront répartis entre nombre de communes pour aménager et améliorer la sécurité de carrefours dangereux ou de sorties d'écoles. Dans le même esprit, pour réduire les points noirs routiers en fluidifiant le trafic, une 'Convention de cofinancement' avec la Région, 22M€ seront dédiés d'ici 2030 à la connexion A7-A9 d'Orange (87 000 véhicules/jour) et à l'échangeur de Bonpas (45 000 véhicules/jour). Pour regrouper l'ensemble des bâtiments du 'Pôle Solidarités' aujourd'hui dispersés entre le boulevard Saint-Michel, le boulevard Limbert et la route de Montfavet, plus de 33M€ serviront à regrouper l'ensemble des services (personnel et accueil du public) dans une nouvelle MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) plus fonctionnelle et accessible aux personnes à mobilité réduite.

«Positionner le Vaucluse comme destination d'excellence»

Au cours de cette plénière, le Vaucluse a validé sa stratégie 2025-2040 de développement touristique qui génère chaque année, hors Covid, environ 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Le précédent datait de 2006. Depuis, le contexte a changé (séjours plus courts, impact du numérique). Il s'agit, selon Pierre Gonzalvez, en charge du secteur, de « Positionner le Vaucluse comme destination d'excellence, gérer les flux sur tous les territoires et en toutes saisons, professionnaliser et fédérer les acteurs. » Côté collègues, il y en a 54 dans le département, plus de 100 000 € de subventions permettront de financer des améliorations d'équipements sportifs, de parcours botaniques, de réfectoires ou de salles polyvalentes, a annoncé Dominique Santoni élue responsable de l'éducation. Pour répondre à la crise sanitaire, le département a déposé une demande de cofinancement FSE (Fonds social européen) de 249 000€ (masques, gels, lingettes, gants, visières, écrans plexiglass, thermomètres électroniques). Par ailleurs, le Département a également accordé un coup de pouce aux entreprises agro-alimentaires de 60 000€ pour 'Alice & Charles' à Monteux ou bien encore Aptunion Industrie.

« Nous disposons d'une situation financière saine qui permet d'atténuer les effets de la crise. »

Après son élection lors des Sénatoriales de septembre dernier, Jean-Baptiste Blanc a décidé de renoncer à son poste de 1er vice-président, tout en restant membre du Conseil Départemental. Il a présenté le ROB (Rapport d'orientation budgétaire) : « 2020 a été frappée par une pandémie qui a touché l'ensemble de la planète. Au drame humain, des millions de morts et des malades durablement affectés, cette crise sanitaire a eu des répercussions sans précédent depuis le krach de 1929. L'arrêt quasi-total de l'activité



Ecrit par Andrée Brunetti le 23 novembre 2020

économique a provoqué de nombreuses fermetures d'entreprises et fait exploser le nombre de chômeurs. En France le déficit serait de l'ordre de 200 milliards d'euros, soit +10% du PIB (Produit intérieur brut). Après le gel puis les ponctions sur les dotations de l'Etat et la réforme fiscale liée à la suppression de la taxe d'habitation, nous devons faire face à un effet de ciseaux. Malgré tout, nous disposons d'une situation financière saine qui permet d'atténuer les effets de la crise. Et afin de marquer plus encore l'accompagnement de l'économie de Vaucluse, un plan de relance de 12M€ supplémentaires vous sera présenté lors de la prochaine séance, en décembre. »

Dans l'opposition, le socialiste Jean-François Lovisolo a pris la parole : « Nous connaissons une situation inédite. 25% des salariés risquent de perdre leur boulot, la situation est catastrophique, nous devons prendre des mesures à la hauteur des enjeux, soutenir le commerce de proximité, répondre à l'urgence sociale, économique psychologique. La politique doit faire sens pour que notre territoire ne crève pas. » Pour la Ligue du Sud, Yann Bompard souligne « La nullité du gouvernement, il ne prend pas le problème à la racine, il traite les conséquences, pas les causes. » Thierry Lagneau rétorquera « On peut toujours mieux faire, mais on est proche du territoire, on est en 1^{ère} ligne aux côtés des Vauclusiens, des collectivités, du BTP qui salue nos investissements pour amortir le choc ».

200 000 € pour les sinistrés des Alpes-Maritimes

Maurice Chabert témoignera du soutien du Vaucluse « qui connaît bien les traumatismes d'une catastrophe naturelle, qui a gardé à jamais la mémoire des inondations du 22 septembre 1992, d'attribuer une subvention de 200 000 € aux Alpes-Maritimes pour les sinistrés de Breil-sur-Roya, Saint-Martin-Vésubie et Saint-Etienne-de-Tinée, en signe de solidarité. » Une proposition votée à l'unanimité des élus présents. Ceux du RN (Rassemblement national) étaient absents, [ils avaient décidé de boycotter la séance](#).

Prochaine plénière, avec le vote du Budget, le vendredi 11 décembre.